

Édito

2009... continuons



Au nom des membres du Comité syndical et du personnel, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009. Un mot me vient à l'esprit pour évoquer l'avenir de notre syndicat mixte: **continuons!**

- **Continuons nos efforts conjoints pour améliorer la qualité du tri.** C'est essentiel pour l'environnement et c'est essentiel pour l'économie car recycler c'est le contraire de gaspiller. Vous avez un doute sur vos habitudes de tri: contactez-nous. Nos techniciens vous diront ce qu'il faut faire pour bien faire.
- **Continuons à dialoguer:** nos journées d'action et de portes-ouvertes de 2008 ont bien fonctionné, nous poursuivons ces rencontres en 2009 afin de vous faire mieux connaître encore notre activité et nos services, en particulier la déchèterie qui connaît un succès conforme aux objectifs.
- **Continuons: la gestion des déchets des Équipements Électriques et Électroniques (D3E)** lancée en 2007 atteindra sa maturité en 2009. Le Syndicat Azur répond, dans ce domaine, aux normes les plus exigeantes et permet de donner une seconde vie à ces appareils hors d'usage, mais dotés d'équipements et de matériaux récupérables.
- **Continuons à bien gérer.** Le traitement des déchets a un coût qui est largement supporté par les ménages. Nous avons donc un devoir de saine gestion pour limiter au maximum l'impact de cette dépense obligatoire dans votre budget. Vous le verrez dans ce numéro d'« Atoutri », notre syndicat mixte fonctionne avec des moyens humains et techniques adaptés; sans excès d'aucune sorte.

Enfin, nous vous annonçons le lancement en avril de **la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte, dans les villes de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.**

Bonne année 2009.

Le président
Jean-Claude Delin

Pour bien démarrer 2009... ayez le réflexe déchèterie !

VOICI TOUTES LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ CONCERNANT LA DÉCHÈTERIE, ÉQUIPÉE DÉSORMAIS D'UN DISPOSITIF DE VIDÉOSURVEILLANCE POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES.



> OÙ ?

Déchèterie Azur
4 rue du Chemin Vert
Argenteuil

> POUR QUI ?

Uniquement les particuliers d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

L'accès à la déchèterie est autorisé aux véhicules suivants :

- Tout véhicule léger de moins de 3,5 t
- Véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.

> QUAND ?

Tous les jours (excepté les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier)

- De 9h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mai
- De 9h à 20h du 1^{er} juin au 30 septembre.

> COMMENT ?

Sur simple présentation :

- de votre pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

> DÉCHETS ACCEPTÉS ?

- Déblais et gravats issus du bricolage familial
- Déchets végétaux
- Emballages en carton, plastique, bois
- Objets encombrants ménagers
- Ferrailles
- Piles, batteries
- Verre
- Huiles de vidange moteur (20 L max)
- Huiles de friture (20 L max)
- Peintures, solvants et produits toxiques (5 L max).

> RENSEIGNEMENTS ?

Déchèterie : 01 30 25 23 15
Syndicat Azur : 01 34 11 70 31



Déchets interdits : ordures ménagères - cadavres d'animaux - déchets anatomiques ou infectieux - déchets hospitaliers - produits explosifs, radioactifs, amiantés - éléments entiers de véhicules - extincteurs - bouteilles de gaz.

Véhicules interdits : véhicules de plus de 2 m de haut ou équipés de benne basculante.

INFO FLASH

Soyons bienveillants avec nos encombrants !

→ Pour des questions d'hygiène et de sécurité, nous vous rappelons que les encombrants doivent être sortis selon les recommandations de chaque ville (voir calendrier de collecte et/ou l'arrêté de collecte), en évitant de gêner le moins possible le passage des piétons sur les trottoirs. Vous avez un doute concernant le jour de collecte dans votre commune ? Contactez le Syndicat Azur (01 34 11 70 31) si vous habitez Cormeilles-en-Parisis ou La Frette-sur-Seine, la CA Argenteuil-Bezons (01 34 23 49 58) si vous habitez Argenteuil ou Bezons.

Syndicat Azur : présentation,

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT AZUR ? DEPUIS QUAND EXISTE-T-IL ?

► Composition

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers et assimilés AZUR est composé des établissements de coopération intercommunale suivants (EPCI):

- la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons,
- la Communauté de Communes du Parisis pour les villes : Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

Soit 146 132 habitants au total (chiffres INSEE recensement 1999).



► Missions

- Construction et exploitation de déchèteries
- Etude, programmation, réalisation et gestion d'équipements pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (valorisation organique, matière et énergétique)
- Communication sur les activités du Syndicat
- Fourniture et entretien des bacs pour la collecte sélective pour les 4 villes et les bacs pour ordures ménagères pour les villes de Bezons et La Frette-sur-Seine.
- Collecte des déchets ménagers et assimilés, des objets ménagers encombrants, des emballages recyclables et végétaux
- Sensibilisation auprès des établissements scolaires et du public.

Répartition entre la compétence syndicale et la compétence EPCI

		Collecte des déchets	Traitement des déchets
CA Argenteuil Bezons	Argenteuil Bezons	CA Argenteuil Bezons	Azur
CC du Parisis	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-Seine	Azur	

Siège social

Le Syndicat Azur est situé
2 rue du Chemin Vert à Argenteuil
Tél. : 01 34 11 70 31
Fax : 01 34 11 70 32
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



► En 2008, le Syndicat AZUR a traité* pour les 4 villes :

- 56 398 tonnes d'ordures ménagères
- 4 190 tonnes d'emballages
- 1 750 tonnes de verre
- 3 234 tonnes d'encombrants
- 2 613 tonnes de végétaux (Argenteuil et les services techniques de la ville de Cormeilles-en-Parisis)
- 9 551 tonnes de déchets déposées à la déchèterie

TOTAL = 77 736 tonnes, soit 532 Kg/an/hab

*Tonnages estimés à l'année selon les onze premiers mois.

Les dates clefs



1972 - Création du Syndicat AZUR : Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, Sartrouville.

1972/1975 - Construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères à Argenteuil.

1985 - Mise en service du réseau de chaleur

1990 - Modernisation des fours d'incinération.

1993/1994 - Mise en conformité avec la réglementation de la réduction des pollutions.

1994 - Ouverture de la déchèterie.

1997 - Lancement de la collecte sélective du verre.

1998/2000 - Lancement de la collecte sélective multimatériaux, construction du centre de traitement des mâchefers.

2002 - Adhésion de la commune de La Frette-sur-Seine.

2005 - Retrait de la commune de Sartrouville. Mise aux normes de l'usine d'incinération concernant les rejets atmosphériques.

2006 - Le Syndicat Azur devient Syndicat Mixte.

2008 - Elections des nouveaux élus.

missions et organisation

QUEL EST SON RÔLE ? COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?



➤ Fonctionnement

Le fonctionnement du Syndicat Azur est sensiblement semblable à celui d'une Mairie. C'est une collectivité territoriale dont le fonctionnement est assuré par une équipe d'élus et d'agents territoriaux.

Le Syndicat est administré par un comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres et/ou de délégués élus par les membres des conseils communautaires. Chaque commune est représentée par deux délégués titulaires et autant de suppléants.

Le Comité élit le Bureau composé de :

- 1 président
- 1 vice-président
- 1 secrétaire
- 1 assesseur

Les décisions sont prises à la majorité lors de comités syndicaux.

Ces comités ont lieu au moins une fois par trimestre, au siège social du Syndicat. Leur déroulement est comparable à celui d'un Conseil Municipal.

Vos élus



Président
M. DELIN (CC du Paris
• Cormeilles-en-Parisis)



Vice-président
M. LAUNAY
(CA Argenteuil-Bezons/
Bezons)



Secrétaire
M. CARON
(CA Argenteuil-Bezons/
Bezons)



Assesseur
M. BOURDON (CC du Paris
• La Frette-sur-Seine)



Titulaire
Mme GELLE
(CA Argenteuil-Bezons/
Argenteuil)



Titulaire
M. SELLIER
(CA Argenteuil-Bezons/
Argenteuil)



Titulaire
M. JAY (CC du Paris
• Cormeilles-en-Parisis)



Titulaire
M. HEBRARD (CC du Paris
• La Frette-sur-Seine)



Suppléant
M. TETART
(CA Argenteuil-Bezons/
Argenteuil)



Suppléant
M. OUEDRAOGO
(CA Argenteuil-Bezons/
Argenteuil)



Suppléant
M. NGWETTE
(CA Argenteuil-Bezons/
Bezons)



Suppléant
M. DEMEULENAERE
(CA Argenteuil-Bezons/
Bezons)



Suppléant
M. FONTENEAU (CC du Paris
• Cormeilles-en-Parisis)



Suppléant
Mme BAUDOIN (CC du Paris
• Cormeilles-en-Parisis)

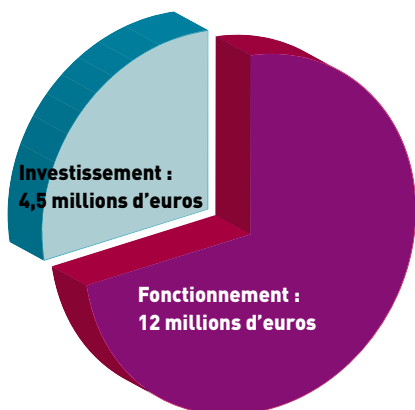


Suppléant
Mme GORIS (CC du Paris
• La Frette-sur-Seine)



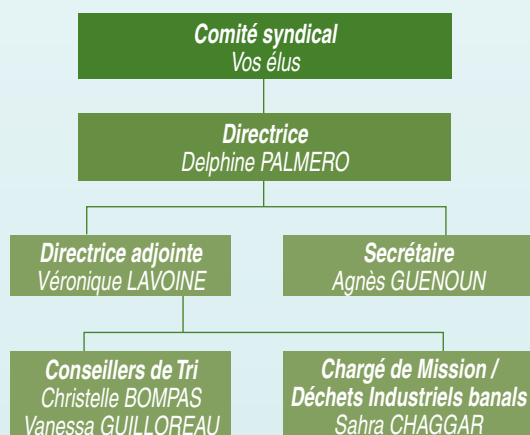
Suppléant
M. CHOLLET (CC du Paris
• La Frette-sur-Seine)

Budget 2008



Équipe du Syndicat Azur

Pour son fonctionnement administratif et technique, le Syndicat Azur est composé de 6 personnes.



Sensibilisation au recyclage chez Dassault Aviation

L'établissement DASSAULT AVIATION a associé Le Syndicat AZUR lors de l'opération de sensibilisation au recyclage et au tri des déchets organisée du 20 au 24 octobre dernier. Ce site sert à la fabrication de pièces élémentaires et de fuselages militaires et civils. 210 personnes sont venues sur le stand du syndicat pour obtenir des informations. De nombreux outils pédagogiques étaient également à leur disposition : documentation, panneaux informatifs, projection d'un DVD, échantillons de produits recyclés... Une expo 100% développement durable.



Syndicat Azur

2 rue du Chemin Vert • 95100 Argenteuil
 Tél. : 01 34 11 70 31 • Fax : 01 34 11 70 32

Atoutri n° 31 est distribué à 61000 exemplaires.
 Direction de publication : M. Delin
 Conception : Agence RDVA - 01 34 71 11 12
 Imprimerie EDGAR
 Papier 100% recyclé
 Symbol Freelif - garanti sans chlore

Développement durable : êtes-vous incollable ?



Comment valoriser les épluchures de légumes ? Combien de temps faut-il pour qu'un sac en plastique jeté dans la nature se dégrade ?... Voici quelques-unes des questions du jeu concours sur le développement durable organisé par l'association des commerçants du marché, la ville et le syndicat Azur le 4 octobre sur le marché de Cormeilles-en-Parisis. 237 personnes ont participé à ce concours et ont pu obtenir des informations en matière de tri des déchets et de développement durable sur le stand du syndicat.

238



C'est le nombre d'habitants venus chercher du compost lors de la dernière opération de distribution gratuite du Syndicat Azur les 18 et 19 octobre 2008.

> Information

Votre bac gris à couvercle bleu est cassé, endommagé ?
Le Syndicat Azur vous le remplace gratuitement.
Il vous suffit de téléphoner au 01 34 11 70 31.

